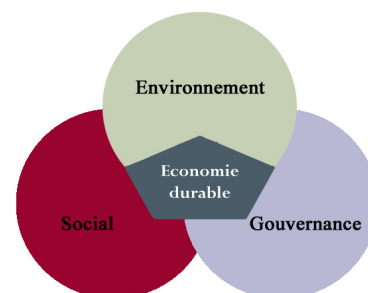


Mandat de gestion en Investissement responsable

La Banque Bonhôte & Cie SA, en collaboration avec la société Conser Invest SA, offre un mandat en investissement responsable (IR). L'objectif de celui-ci est de prendre en compte, dans les processus d'investissement, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des sociétés composant le portefeuille. Cette approche permet aux investisseurs de saisir les opportunités liées aux enjeux du développement durable et de favoriser les entreprises acquises aux bonnes pratiques de durabilité, tout en optimisant la performance globale du portefeuille.

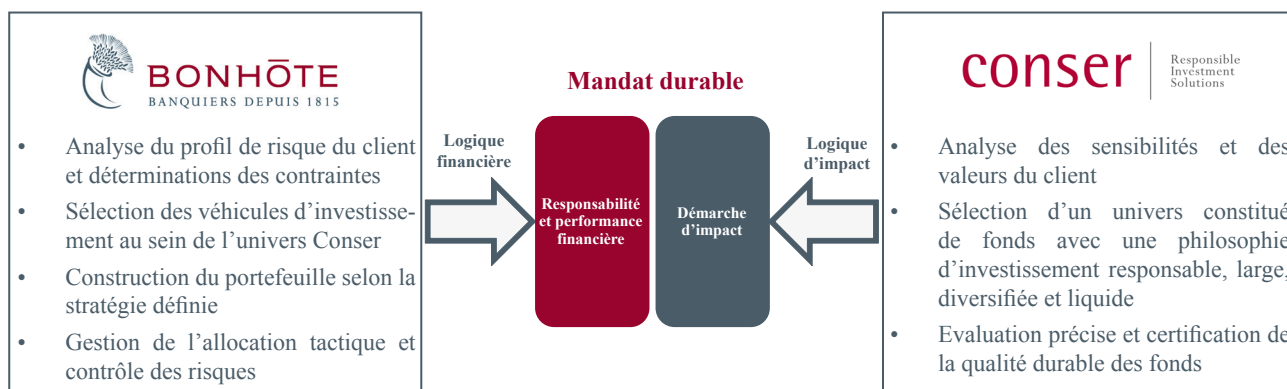


Un marché en forte progression

La dernière étude d'Eurosif (European Sustainable Investment Forum) sur le marché européen montre qu'en deux ans, le marché IR a doublé pour atteindre une masse sous gestion d'EUR 10'000 mrd. La Suisse n'est pas en reste, et progresse dans les mêmes proportions. D'autres places financières font même appel au savoir-faire helvétique.

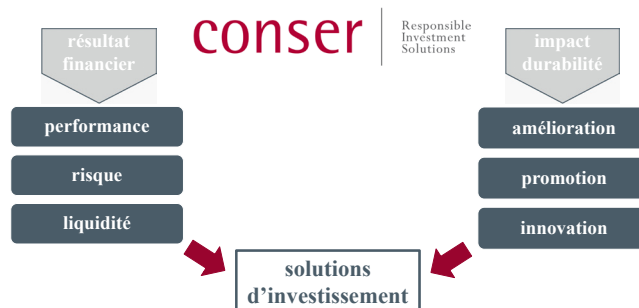
L'union de deux compétences

La collaboration entre Bonhôte et Conser offre aux investisseurs une combinaison unique d'expertises de gestion et d'investissement responsable.



La sélection des véhicules de placement

Les analystes de Conser ont constitué une base de données de plus de mille fonds de placement durables (toutes classes d'actifs) mise à jour systématiquement. L'utilisation d'une méthodologie propriétaire permet de sélectionner les solutions d'investissement responsable qui optimisent le ratio « performance / impact ».



Mise en garde

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflètent cas échéant dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication

Mandat de gestion en Investissement responsable

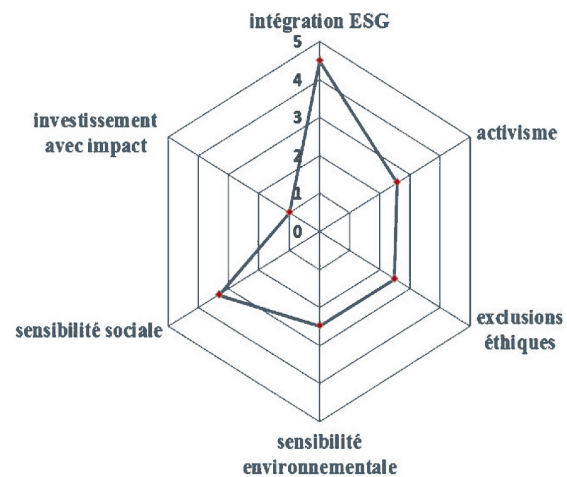
Le mandat de gestion en investissement responsable (IR) agit selon le principe de l'architecture ouverte (choix de véhicules de placement externes à la banque) afin d'éviter tout conflit d'intérêt. Il intègre la philosophie et les valeurs établies par la charte de la Banque Bonhôte & Cie SA ou celles définies par l'investisseur.

Il se décline selon les divers profils de risques usuels (défensif, équilibré et croissance). Il inclut un double rapport financier et durable ainsi qu'une certification IR.

Exemple d'un portefeuille IR

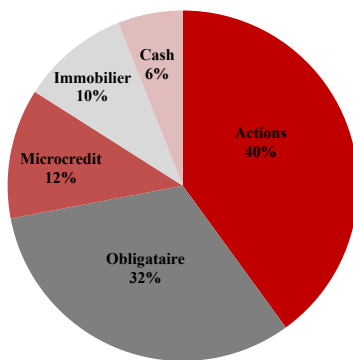
Classe d'actifs	Philosophie d'investissement	Qualité		Pondération
		Gérant	Fonds	
CASH				6%
ACTIONS				
Large cap suisses	Best in class	B-	1	10%
S&M suisses	Best in class	B+	1	5%
S&M européennes	Best in class	B-	2	5%
Large cap internationales	Intégration	A	2	5%
Large cap émergents	Intégration	B-	2	5%
Large cap US	Screening positif	A	1	5%
All cap internationales	Thème social	A	2	5%
OBLIGATIONS				
Internationales CHF	Best in class	B+	2	8%
Internationales EUR	Best in class	B+	2	8%
Émergents	Screening négatif	C	2	8%
High Yield	Screening négatif	C	2	8%
MICROCREDIT				
Microfinance	Thème social	A	2	12%
IMMOBILIER				
Immobilier européen	Thème env.	B+	2	10%

Profil durable du portefeuille IR de la Banque Bonhôte & Cie SA

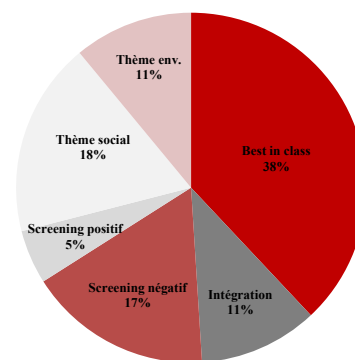


Légende : 0 = faible conviction et 5 = forte conviction

Exemple d'allocation d'actifs (profil de risque équilibré)



Philosophie d'investissement (hors liquidité)



La collaboration entre Bonhôte et Conser est basée sur une conviction partagée : « Investir c'est financer les entreprises et les projets de demain, c'est promouvoir des solutions d'avenir ». Nos compétences complémentaires, fruit d'une longue expérience soit dans le domaine financier soit dans l'investissement responsable garantissent une gestion des actifs responsable, transparente et performante.

Mise en garde

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.